



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Commission sportive Pv du 23 avril 2026 par échange de messagerie

Présents : Yvan Cueff, Marc Gilles, Leslie Glever, Claude Gonnin, Jean-Yves Le Droff, Alain Quéau, Yves Sizun
Absent excusé :

1 Forfaits :

RAPPEL : Les clubs qui déclarent forfait le samedi, doivent le faire avant 12h00 en **adressant un mail officiel, un simple appel téléphonique ne suffit pas.**

Si le club déclare son forfait le samedi après 12h00, l'arbitre de la rencontre ne pouvant être prévenu, et qu'il se déplace, **les frais d'arbitrage seront intégralement portés au compte du club fautif.**

(Les clubs doivent prendre contact avec le permanent de la Commission des Arbitres, dont les coordonnées sont indiquées sur le site du District chaque week-end)

Forfaits occasionnels :

Date Match	Division	Club recevant	Club visiteur	Equipe forfait	Amende
12/04/2026	D3 B	St Pabu Av 2	Bohars Vga 3	Bohars Vga 3	30,00 €
19/04/2026	D3 B	Landeda As 2	Bohars Vga 3	Bohars Vga 3	30,00 €
19/04/2026	D3 B	St Pabu Av 2	Landunvez Ma 1	St Pabu Av 2	30,00 €
19/04/2026	D3 C	Brest Jeunesse Sportive 1	Plouguerneau Esp 3	Plouguerneau Esp 3	30,00 €
19/04/2026	D3 D	Landerneau St 3	Guipavas Al Coat. 4	Landerneau St 3	30,00 €
19/04/2026	D3 H	Morlaix Sc 4	Plougonven Ju 3	Morlaix Sc 4	30,00 €
19/04/2026	D3 L	Tremeoc R 1	Ploneour Fc 3	Ploneour Fc 3	30,00 €
19/04/2026	D3 L	Treffiatat Guil Fc 2	Plovan Fc Bigouden 2	Plovan Fc Bigouden 2	30,00 €
19/04/2026	D3 M	Ergue Gaberic Am 3	Benodet Gouesn. Fco 3	Ergue Gaberic Am 3	30,00 €
19/04/2026	D3 M	Fouesnant Us 2	Quimper Penhars Fc 3	Quimper Penhars Fc 3	30,00 €
19/04/2026	D4 A	Lanrivoare Sc 3	Kersaint As 2	Lanrivoaré Sc 3	30,00 €
19/04/2026	D4 E	Melgven As 3	Quimper Portugais Us 2	Quimper Portugais Us 2	30,00 €
19/04/2026	D4 F	Plogastel Js 3	Penmarch Cs 3	Plogastel Js 3	30,00 €

Forfait Général :

D3 poule B

S'agissant du 4^{ème} forfait occasionnel (19/10, 11/01, 12/04, 19/04), la Commission Sportive déclare l'équipe de BOHARS VGA 3 forfait général conformément à l'article 87.4.b, et porte au compte du club une amende de 120,00 €, diminuée des sommes déjà versées.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

D4 poule B

Courriel du club de KERLOUAN PLOUNEOUR FCCL en date du 21 avril 2026 signalant le forfait général de son équipe 3.

La Commission Sportive prend note de ce forfait général et porte au compte du club une amende de 120,00 € en application de l'article 6.4 du règlement du championnat seniors du District, diminuée des sommes déjà versées.

Le Président de la Commission Sportive

Yves SIZUN